



**BUREAU DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
POUR LA RÉGION DES GRANDS LACS**

**Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité  
et la coopération pour la République démocratique du Congo  
et la région des Grands Lacs**

**Rapport d'activité annuel pour 2018**



*Le regard vers un avenir d'égalité du genre, août 2018/UNWOMEN*

**Introduction**

1. Le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis au cours de l'année 2018 grâce à la Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération (la « Plateforme des femmes »). Parmi les réalisations notables figurent le renforcement de l'attention et de l'engagement politiques de haut niveau en faveur des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs, y compris à la huitième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi tenue au niveau des chefs d'État et de gouvernement en 2017, et à la réunion du Comité consultatif élargi de la Plateforme des femmes en 2018, qui incluait des dirigeantes et représentantes de la société civile africaines.

2. Parmi les autres grandes réalisations figurent les missions de solidarité des femmes dans les pays de la région des Grands Lacs en proie à l'instabilité, l'intervention de dirigeantes à la neuvième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, l'approbation d'un Plan d'action régional pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU dans la région des Grands Lacs et la décision de promouvoir la participation des femmes à la vie politique et leur autonomie socioéconomique avant 2020.



*Échanges entre le Comité consultatif et le réseau des dirigeantes de la République centrafricaine, août 2018/MONUSCO*

### **Activités menées**

Ci-après est indiqué le détail des activités réalisées au cours de l'année :

3. À la huitième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, tenue en octobre 2017, les chefs d'État et de gouvernement ont chargé le Bureau de l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs (le « Bureau de l'Envoyé spécial »), agissant en consultation avec l'Union africaine, le secrétariat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de faire le point sur l'application de la Déclaration de Goma (2016) de la Plateforme des femmes.
4. À sa neuvième réunion tenue en février 2018, le Comité consultatif de la Plateforme des femmes a approuvé un cadre stratégique et une feuille de route destinés à faciliter l'exécution du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans la région. Il a en outre proposé d'inclure en son sein des représentant(e)s d'organisations de jeunes, des femmes chefs d'entreprise et des membres du secteur privé. Les membres du Comité ont également estimé qu'il fallait rassembler les représentant(e)s des femmes et des gouvernements pour débattre et décider des moyens de promouvoir les activités concernant les femmes et la paix et la sécurité.
5. Le Comité a approuvé la proposition de l'Envoyé spécial, Saïd Djinnit, d'envoyer des représentant(e)s de la Plateforme des femmes et du Forum des femmes de la CIRGL dans les pays en proie à l'instabilité afin de promouvoir le rôle des femmes dans la vie politique et les processus de paix. Il a également salué l'idée de convoquer une réunion des ministres chargé(e)s du genre pour trouver des moyens de ménager aux femmes une place plus importante dans les processus politiques de la région et approuver le Plan d'action régional.

6. Comme suite à ces décisions, et à l'initiative de l'Envoyé spécial, le Comité consultatif élargi de la Plateforme des femmes, qui est composé de représentantes de haut niveau, s'est rendu au Burundi, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo (RDC) en août 2018. L'ancienne Vice-Présidente de l'Ouganda a dirigé les missions de solidarité au Burundi et en République centrafricaine, au cours desquelles elle était accompagnée par des représentantes de la CIRGL, d'ONU-Femmes, du Bureau de l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Burundi et du Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs. En outre, une mission au Soudan du Sud a été menée conjointement en juillet 2018 par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU et l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, à laquelle a également participé l'Envoyé spécial Saïd Djinnit, entre autres.



*Échanges entre la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité et l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs sur la protection des femmes au Soudan du Sud, juillet 2018 /UN*

7. Les objectifs de ces missions étaient les suivants : envoyer un message de solidarité avec les femmes dans la région des Grands Lacs ; renforcer les coalitions de femmes et favoriser leur participation à tous les aspects du règlement des conflits, de la consolidation de la paix et des interventions humanitaires ; faire comprendre aux dirigeants politiques qu'il faut que les femmes participent aux processus démocratiques et au développement socioéconomique et mieux faire connaître les questions liées aux violences sexuelles et sexistes et aux sévices à l'encontre des femmes et la nécessité de faire appliquer le principe de responsabilité et de prendre des mesures pour lutter contre les violations des droits de la personne.

## **Burundi**

8. Au Burundi, les dirigeantes sont convenues de s'efforcer d'accroître la participation des femmes aux élections de 2020 aux niveaux local et national. La mission s'est réjoui que des associations de femmes et des organisations de la société civile aient décidé de créer un réseau chargé de définir une stratégie destinée à faire participer davantage les femmes à la vie politique, notamment par la révision du code électoral, d'examiner les objectifs et les stratégies propres à assurer la mobilisation des femmes au niveau local et d'instaurer des partenariats avec les jeunes et les partis politiques afin de dégager des synergies et de former des coalitions. La mission a pris note de l'engagement pris par le Gouvernement de faire en sorte que la représentation des femmes au Parlement – qui est de 26 % actuellement – passe à 30 %, comme le prévoit la Constitution.



*Le Comité consultatif plaide en faveur de la participation des femmes à la vie politique et de leur autonomisation économique au Burundi, août 2018 /UNWOMEN*

9. La mission a pris note de l'évolution des conditions de sécurité et du retour de réfugié(e)s facilité par la collaboration tripartite entre le Gouvernement burundais, le Gouvernement tanzanien et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Elle a également accueilli avec satisfaction l'adoption d'une politique nationale genre et d'une loi portant prévention, protection des victimes et répression des violences basées sur le genre.

10. S'agissant de la consolidation de l'infrastructure de paix dans le pays, la mission a noté que le Président et la Première Dame s'efforçaient déjà de mobiliser les jeunes femmes et avaient décidé de mettre en place des mécanismes afin de lancer le processus au plus vite, l'objectif étant de garantir que les Burundaises jouent un rôle de premier plan dans le processus, avec l'appui de l'ONU, de l'Union africaine et de la CIRGL, par l'intermédiaire du Comité consultatif.

11. Des consultations ont été tenues avec le Président de la République, la Première Dame, des député(e)s, des Ministres et des responsables de partis politiques. La mission a également rencontré des représentant(e)s de groupes de femmes, d'organisations de la société civile, du corps diplomatique et des médias ainsi que des représentant(e)s de la jeunesse et de groupes marginalisés, y compris les personnes handicapées.



*Les futures dirigeantes du Burundi, août 2018 /UNWOMEN*

### **République centrafricaine**

12. En République centrafricaine, la mission a souligné qu'il importait d'appuyer le leadership et les capacités des femmes de sorte qu'elles participent à la vie politique et aux processus de paix au niveau local et qu'il fallait que des programmes spécifiques soient mis en place pour améliorer les perspectives éducatives et socioéconomiques des femmes, notamment en créant un fonds dédié aux femmes. Elle a constaté que les dirigeants du pays s'étaient engagés à promulguer une loi sur la parité et à faire en sorte que les femmes participent davantage au processus de paix et à différents niveaux de l'administration. Elle s'est félicitée des travaux actuellement menés pour modifier le code électoral et de la volonté exprimée par certains des partis politiques de réviser leurs statuts afin de garantir que les femmes puissent, sur un pied d'égalité avec les hommes, se porter candidates à des postes électifs.

13. La mission a constaté la situation très précaire des femmes, qui souffrent d'une extrême pauvreté, d'un accès limité aux services de base et de l'insécurité. À cet égard, des groupes de femmes ont demandé qu'une conférence des femmes de la République centrafricaine soit organisée aux fins de la stabilisation du pays et qu'un programme d'appui soit mis en place pour renforcer le leadership des femmes. Les femmes restent sous représentées parmi les fonctionnaires et les élu(e)s et dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, et ce, en dépit des dispositions prises en faveur de la parité, y compris une loi prévoyant un quota minimum de 35 % de femmes et la réforme en cours du code électoral. Il a été convenu qu'il fallait adopter d'urgence un nouveau discours et une nouvelle stratégie qui rassemblent des organisations de femmes, les pouvoirs publics et les partenaires et qui mettent l'accent sur la sécurité humaine et sur la

promotion du rôle central des femmes dans tous les domaines et secteurs de la vie socioéconomique et politique à travers le pays.

14. Les chefs religieux et les dirigeantes ont également fait observer qu'il fallait impérativement garantir des moyens d'existence aux femmes, en particulier en ce qu'il s'agit d'une priorité absolue pour assurer la stabilité dans le pays. La pénurie de denrées alimentaires en République centrafricaine tue plus que les groupes armés, ce qui à son tour compromet le tissu social à travers le pays. Par ailleurs, la République centrafricaine a le taux de mortalité maternelle le plus élevé au monde.

15. La mission a rencontré le Président de la République, le Premier Ministre, des représentant(e)s du Gouvernement, des dirigeantes et des femmes parlementaires, l'ancienne Présidente de l'État de transition, des représentant(e)s des partis politiques, des dignitaires religieux ainsi que des représentant(e)s de la communauté internationale.

### **République démocratique du Congo**

16. En RDC, la mission a été l'occasion de plaider en faveur de la condition des femmes dans le pays, notamment de leur pleine participation au processus électoral, qui continue d'être entravée par des obstacles d'ordre sociologique, culturel, juridique et financier. Elle a demandé au Parlement d'envisager des réformes juridiques et de lutter contre les mesures discriminatoires à l'égard des femmes et des minorités.

17. La mission a également noté le rôle primordial des médias dans l'avancement de la cause féminine et a invité ces derniers à redoubler d'efforts pour que la voix des femmes soit entendue. Elle a pris note des défis humanitaires et des problèmes de sécurité dans le pays ainsi que des répercussions du conflit sur les femmes, en particulier en milieu rural, et a souligné qu'il fallait renforcer les capacités des femmes et des jeunes au niveau local afin d'améliorer leur situation socioéconomique et de leur permettre de mieux réaliser leur rôle de transformateurs de la société.



*Sur la voie de la promotion de la participation politique des femmes aux processus électoraux et à la prise de décisions en RDC, août 2018/ MONUSCO*

18. L'ancienne Présidente de l'État de transition en République centrafricaine et coprésidente du réseau FemWise-Africa, S. E. Mme Samba-Panza, a dirigé la mission de solidarité en RDC, accompagnée et épaulée par l'ancienne Secrétaire exécutive de la CIRGL et des représentant(e)s de la CIRGL et du Forum régional des femmes, d'ONU-Femmes, de la MONUSCO et du Bureau de l'Envoyé spécial. La mission a rencontré plusieurs représentant(e)s de haut rang, dont le Président de l'Assemblée nationale, le Vice-Premier Ministre et des ministres du Gouvernement. Elle a également rencontré des représentant(e)s de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), des dirigeantes et des représentantes d'associations de femmes, des membres de la société civile et des partis politiques, des dignitaires religieux et des chefs traditionnels, ainsi que la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et chef de la MONUSCO. La chef de délégation a brièvement rencontré le Ministre des affaires étrangères et le Président de la CENI et a eu un entretien téléphonique avec le Président de la République.



*Reconnaître le rôle de la société civile et des autorités religieuses dans la promotion de l'autonomisation des femmes, août 2018 Courtesy/UNWOMEN*

### **Mécanisme régional de suivi**

19. En octobre 2018, S. E. Mme Samba-Panza a prononcé une déclaration devant les chefs d'État et de gouvernement lors de la neuvième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi au nom du Comité consultatif de la Plateforme des femmes et du Forum régional des femmes, dans laquelle elle a préconisé une plus forte mobilisation politique en faveur d'une participation réelle des femmes à la vie politique et aux processus de paix dans la région des Grands Lacs et de la parité absolue. C'était la première fois qu'une dirigeante de haut rang avait l'occasion de prendre la parole lors d'un sommet de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, preuve que l'importance des objectifs concernant les femmes et la paix et la sécurité est de plus en plus reconnue dans la région des Grands Lacs. Les dirigeants de la région ont réaffirmé leur soutien en faveur de la promotion des femmes et ont salué et approuvé les recommandations issues des missions de solidarité.



*/Catherine Samba-Panza Facebook*

### **Réunion des Ministres du genre**

20. En novembre 2018, les Ministres du genre des pays de la région des Grands Lacs se sont réunis en Ouganda avec l'appui du Bureau de l'Envoyé spécial, de la CIRGL et du Gouvernement ougandais. Les Ministres se sont à nouveau engagés à atteindre le quota minimum de 30 % de femmes d'ici à 2020 dans leur pays et à mettre en place des mécanismes efficaces de suivi et de communication d'informations. La réunion a abouti à l'adoption du Plan d'action régional, qui propose un cadre pour promouvoir les objectifs concernant les femmes et la paix et la sécurité dans la région, en particulier la protection des femmes, au moyen de l'intensification des poursuites comme moyen de dissuasion contre les violences sexuelles et sexistes, de l'association des Ministres de la justice, de l'autonomisation économique et de la participation effective des femmes à la prise de décisions et aux processus de paix. La réunion des Ministres du genre a été organisée comme suite à la huitième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, lequel avait engagé le Bureau de l'Envoyé spécial à convoquer régulièrement des réunions pour faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions concernant les femmes et la paix et la sécurité.



*UN/ Abdikarim Haki*

## **Conclusion**

21. La région des Grands Lacs dispose d'un immense potentiel et de progrès avancés y ont été enregistrés dans plusieurs domaines d'importance de l'agenda sur la Femme, Paix et Sécurité, ce avec une importante coopération comme le témoigne l'élargissement du Conseil consultatif, la Mission de Solidarité qui a été bien accueillie dans les quatre pays et pour la toute première fois en sept années, la réunion des Ministres du Genre et de leurs représentants qui ont profité de leur rencontre pour valider un nouveau Plan d'action régional qui aidera à traduire les orientations stratégiques en actions pratiques pour appuyer les groupes les plus vulnérables dans toute la région.

22. Alors que la région s'apprête à marquer le 20ème anniversaire de la Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies (RCSNU 1325) (2000), force est de constater que beaucoup reste à faire pour respecter les objectifs fixés, tels que le quota minimum de 30% de représentation des femmes dans le dialogue politique et les processus de paix. Le fléau de la violence faite à l'encontre des femmes, dont beaucoup ont vécu des expériences qui changent la vie et qu'aucun être humain ne devrait subir. La justice punitive et réparatrice exige l'attention de tous les décideurs et législateurs de toute la région et les plans d'action nationaux doivent recevoir des ressources suffisantes et tout l'intérêt de la part des structures des Etats.

23. C'est en maintenant le profil de ces grandes questions et en travaillant de concert avec les états membres, les forums régionaux et les réseaux des jeunes, la société civile, les partenaires régionaux et internationaux que le Conseil consultatif continuera son appui à la promotion des partenariats renforcés auprès de tous les composants de la société dans toute la région des Grands Lacs.